

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

04 juillet 2019 à Albi

Présents :

| | | |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Patrice PRADELLES | CD 81 | Président |
| Jean-Pierre GILLES | Castres | Vice-Président |
| Henri MAYOL | Carmaux | Trésorier |
| Benjamin FABRE | Labastide Gaillac | Trésorier Adjoint |
| Jean-Claude FAUCH | Albi | Secrétaire Gal |
| Elisabeth BELHAIRE | Albi | Secrétaire Adj. |
| Invité : Alain FITOUSSI | CD 81 | Salarié CD |

1 – Subventions

Dossiers CNDS

Cette année, un seul club est concerné par la demande de subvention du CNDS, à savoir : le Ping St-Paulais.

(Le club d'Albi dépendant de l'ASPTT omnisports passe via la Fédération des ASPTT).

La fiche navette doit être retournée rapidement auprès du CNDS. Après discussion, il s'avère que Jean-Pierre s'occupe de rédiger celle-ci.

Il est mentionné que le club de Graulhet n'a toujours pas fourni les bilans demandés sur les actions menées précédemment pour le CNDS (subvention déjà allouée). De ce fait, Patrice se charge de recontacter le club de Graulhet.

A noter, Mathieu MOREAU devient Président du Club de Graulhet.

D.D.C.S.P.P.

Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA). 3 clubs avaient effectué la demande. Patrice, après renseignements pris, nous informe qu'il semblerait, que seul, le club de St- Paul recevrait une subvention.

D'autre part, la direction départementale de la jeunesse et des sports qui dépendent de la DDCSPP devrait, en partie, tout au moins dépendre de la Direction départementale de l'Education Nationale.

Conseil Départemental

L'aide financière accordée est de 11.502,00 €. Le solde restant dû est de 8.292,00 € puisqu'une avance a déjà été versée.

Il est précisé que la somme de 302,00 € reçue, correspondant à une action du club de Labruguière, sera reversée à celui-ci, en décembre, comme acté lors du dernier Comité Directeur (validation de date de versement aux clubs).

2 - Finances

Point sur les finances :

- 3.591,31 € sur le compte courant,
- 22.000,00 € sur le livret,
- 12.418,00 € en titres.

Seuls 3 clubs ont réglé leurs factures services par virement. (St-Paul, Mazamet et Castres). Il est donc rappelé que tous les clubs doivent régler par virement, et inversement (RIB du Comité envoyé avec la précédente facture).

Le règlement des factures services du mois de juin peut encore être effectué par chèque.

A partir du 01 septembre 2019 les opérations bancaires entre le Comité et les clubs ne se feront que par virement. Important de le rappeler à tous les clubs.

Pour cela le CD devra disposer du RIB de chaque club et chaque club dispose ou disposera du RIB du CD.

Les clubs doivent se ré affilier via internet. Le paiement de cette ré affiliation 2019-2020 devra être effectué, entre le 1^{er} et 15 septembre 2019, par virement uniquement.

La subvention du Conseil Départemental s'élèvera pour la saison 2019-2020 à 11.502,00 €. Elle était, pour rappel, de 11500 € en 2018-2019.

Les inscriptions au Championnat par Equipes régional devront se faire pour le 08.07.2019. Les inscriptions au Championnat par Equipes départemental pourront avoir lieu en septembre 2019.

Tarifs

En ce qui concerne les ré affiliations, le coût est augmenté de 2 € du fait de l'augmentation des tarifs Ligue.

Le Comité a acté d'appliquer le même montant que les années précédentes, soit 100 €.

Concernant les championnats par équipes, le Comité garde également les mêmes tarifs que l'année précédente.

Il est également proposé et validé de pratiquer « un forfait service » afin de ne pas augmenter le coût des critères.

Participation des joueurs au critérium en plus de la licence, ces sommes étant entièrement reversées à la Ligue :

| | |
|-------------------------|---------|
| - Benjamins, poussins : | 14,00 € |
| - Minimes, cadets : | 15,50 € |
| - Juniors : | 17,00 € |
| - Séniors, vétérans : | 17,00 € |

Concernant les licences, les prix pour les promotionnelles sont imposés par la Fédération et la Ligue, donc immuables.

Après étude faite par Jean-Claude, du fait des nouveaux tarifs imposés par notre Ligue, et de la mise en place d'un forfait service départemental, cette année nous aurons une somme de 2.500,00 € qu'il faudra prendre en compte pour l'établissement du montant du forfait service. Il est aussi décidé de passer de 8 à 10 € le montant par licencié, de la contribution à l'emploi départemental, ce qui permet de ne pas faire supporter cette augmentation aux seuls licenciés traditionnels, tout en ne baissant pas les licences promotionnelles.

D'autre part, il est proposé d'augmenter le coût du forfait service de 7 € pour les adultes et 5,50 € pour les jeunes, afin de compenser la perte financière de 2.500,00 €.

Acté par le Bureau.

Tarif licences promotionnelles payé par les clubs :

- Poussins : 4,00 €
- Benjamins : 14,00 €
- Minimes, cadets : 22,50 €
- Juniors à vétérans : 26,40 €

Tarif licences traditionnelles payé par les clubs :

- Poussins : 39,65 €
- Benjamins : 41,65 €
- Minimes, cadets : 61,65 €
- Juniors : 78,15 €
- Séniors/vétérans : 78,15 €

Patrice insiste sur la nécessité de présenter très clairement les choses le jour de l'Assemblée Générale en précisant explicitement aux clubs l'ensemble des prestations dont bénéficieront les licenciés avec ses nouveaux tarifs.

Tarif des organisations

Les prix restent inchangés.

Un complément est effectué sur les organisations, à savoir :

- Le regroupement féminin : montant alloué : 50,00 € par regroupement,
- Les stages départementaux : montant alloué : 50,00 € par journée.

Il sera demandé aux clubs organisateurs subventionnés, dans le cadre de la Conférence des Financeurs, de prévoir impérativement un regroupement par an pour le Ping Santé Séniors. Si cela représente trop de dates, les clubs pourront s'entendre entre eux pour l'organiser à tour de rôle ou conjointement.

3 – Calendrier

Jean-Claude a préparé le calendrier. Les modifications faites sont validées par le bureau.

Dates des regroupements féminins sur la saison 2019 – 2020 :

- ✓ Le 14 décembre 2019
- ✓ Le 08 février 2019
- ✓ Le 28 mars 2019
- ✓ Le 30 mai 2019.

4 – Préparation Assemblée Générale du Comité Départemental

Celle-ci aura lieu le 20 septembre 2019 à Labruguière. Il est essentiel et impératif que toutes les commissions du Comité fassent parvenir leur compte-rendu à Alain **avant la fin août**.

Jean-Louis DELJARRY va contacter les élus locaux et nous adresser la liste des coordonnées de ces derniers afin qu'ils reçoivent une invitation officielle.

5 - Partenariat, Pôle Espoir Handisport

Comité Sport Adapté

Frédérique HUC sera présente le jour de l'Assemblée Générale. Une convention (actuellement en préparation) va être établie et signée le jour de l'Assemblée Générale entre le Comité du Sport Adapté et le Comité Départemental.

La réunion du 19 juin 2019 a été très constructive et a permis de recenser nos besoins auprès du Comité de Sport Adapté. Il est notamment évoqué la pertinence que chaque pratiquant en Sport Adapté puisse aussi bénéficier, à coût raisonnable, d'une licence FFTT afin de lui permettre de s'inclure pleinement dans notre système fédéral. En outre, notre intérêt est aussi de licencier toutes les personnes pratiquant dans nos clubs. Un regroupement est ainsi inscrit au calendrier pour préparer les Championnats de France de même que la 2^{ème} édition du Tournoi Amical Sport Adapté du Ping Saint Paulais.

Pôle Espoir Handisport

Corentin part au Pôle France de Talence et Nicolas retourne à l'ASPTT Toulouse.

Pour Corentin, sont pris en charge par la Fédération Handisports les entraînements et l'hébergement à hauteur de 600 € / mois ; 600 € /mois restant à la charge des familles, ainsi que tous les frais liés aux déplacements, compétitions et stages nationaux....

Un point sera effectué fin juillet avec le Comité Handisport.

6 – Tournée des clubs

Assemblée Générale Labruguière

Le bilan est positif. Le nombre de licenciés a augmenté fortement et présente de nombreuses sections. (baby Ping, Ping Santé Séniors, etc...) 1 licencié, Gautier Aguilar, part au Pôle Espoir à Auch. Le club fait un réel travail pour obtenir de nouveaux sponsors qui se sont félicités d'être invités à toutes les manifestations du club. Le club a investi et continuera d'investir dans l'achat de matériel.

Par contre, il sera nécessaire de faire un point avec le club de temps en temps car il a, à l'image de bien d'autres clubs du Comité, bien besoin de techniciens bénévoles, pour, outre des techniciens professionnels ponctuels, encadrer son école de tennis de table notamment.

Assemblée Générale Mazamet

Le bilan financier est positif. Par contre, difficulté quant à la gouvernance car il n'y a pas de dynamique au niveau développement et l'on constate une baisse inquiétante des licenciés chaque année. L'existence du club est en jeu et à court terme, sans réelle action pour développer la pratique, les installations remarquables du club, pourraient être attribuées à d'autres associations.

Patrice, les incite à développer la pratique envers un public sénior plutôt que de vouloir mettre en place une école de tennis de table alors qu'aucun d'eux n'a la réelle volonté de les encadrer tant à la salle, que lors des compétitions. Il incite aussi le club à organiser des manifestations telles que les journées Promo Loisirs. Le Comité choisira ainsi de lui en attribuer une et de la faire, à leur demande, un samedi après-midi.

Assemblée Labastide Gaillac/Rabastens (fusion)

Il nous a paru maladroit de la part des deux clubs concernés de n'avoir pas prévenu le Comité de la fusion à venir, ni d'avoir invité le Comité aux Assemblées générales qui se sont déroulées dernièrement. C'est d'autant plus dommage et surprenant que le Comité est régulièrement sollicité par ces deux clubs à différents niveaux (notamment sur les écoles de jeunes), qu'une Convention est signée entre ces clubs et le Comité Départemental, que des élus de ces deux clubs siègent au Comité et qu'ils n'ont jamais évoqué ce projet y compris lors du dernier Comité Directeur qui s'est tenu le 15 mai 2019, etc..

Le Comité souhaiterait une réunion avec les dirigeants afin de connaître leurs objectifs.

Assemblée Générale SCG Tennis de Table

A l'image du club précédent, le Comité n'a pas été invité lors de l'Assemblée Générale du club qui, en outre s'est déroulée le jour de celle de la Ligue.

Là encore, le Comité est fortement surpris de ce manque de coopération et de transparence alors que ce dernier est un partenaire du club depuis toujours. Si le Comité peut entendre que cette AG se soit faite précipitamment, cela n'empêchait en rien le club d'inviter ses partenaires dont le Comité. Rappel : la dernière Assemblée Générale du Comité Départemental s'est tenue à Graulhet et devant les élus locaux, le Comité Départemental 81 de Tennis de Table a, encore une fois, valorisé le club.

Patrice s'en est ainsi entretenu par mail avec l'ancien Président Eric Moreau qui nous a ensuite fait parvenir le Power Point diffusé le jour même. A noter, Mathieu Moreau devient Président du Club de Graulhet.

Patrice regrette la très faible présence des clubs lors de la dernière AG de Ligue qui s'est tenue le 22 juin. C'est d'autant plus regrettable que des décisions financières très lourdes et très importantes ont été exposées et votées à cette occasion (cf la partie Tarif des licences). Le compte-rendu de celle-ci sera envoyé ultérieurement aux clubs par la secrétaire administrative de la Ligue, mais l'ensemble des points à l'ordre du jour et soumis au vote ont été validés.

7 – Technique

La Commission Technique s'est réunie et a travaillé sur le calendrier des actions et sur divers sujets en lien avec Jean Claude qui a réalisé un travail remarquable à ce niveau.

Patrice regrette, cependant, que des compétitions de jeunes soient placées trop souvent dans le calendrier après le positionnement de toutes les autres. Ainsi des compétitions pour les enfants risquent de pâtir de certaines dates choisies se trouvant en début ou fin de vacances scolaires. Le Bureau décide ainsi de déplacer une ou deux compétitions (cf le calendrier envoyé ensuite aux clubs).

Projet de détection départemental : à la demande de la responsable de la détection de la Ligue, Nathalie Fortuny, des solutions sont à l'étude pour que les jeunes Timéo Maurange, Marco et Jeanne Deser Conceicao (TT Labastide Gaillac Rabastens), s'entraînent 4 fois par semaine.

La ligue propose aux jeunes cités plus haut d'aller tous les mercredis à Blagnac au centre régional d'entraînement. La Commission technique, après avis de l'éducateur du club, est prudente et souhaite éviter des déplacements réguliers aux familles.

Actuellement ces jeunes pratiquent 3 fois par semaine. Une problématique subsiste pour la famille de la jeune Jeanne qui n'est pas disponible pour la déplacer sur une séance supplémentaire.

Plusieurs options sont en réflexion : proposer un entraînement supplémentaire au sein du club, détacher un éducateur pour une séance individualisée en fonction du planning scolaire des enfants (à l'instar de ce qui a été fait pour Nicolas Mille), mutualiser avec un créneau d'un club voisin, ou détacher le cadre technique sur une séance individuelle au cours d'une séance collective. Le Comité n'est pas favorable à financer un entraîneur toute une année gratuitement. Le Comité n'est pas favorable à financer un entraîneur toute une année gratuitement. A la différence du Pôle Espoir Handisport, il n'existe pas de subvention spécifique à ce niveau. Cependant, il souhaite participer d'une façon ou d'une autre, même partiellement, à cet effort de formation.

Il pourrait être envisageable que les frais de la séance individuelle soient partagés entre le club, le Comité, et les familles.

Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser une réunion avec les parents et dirigeants.

La Commission Technique souhaite également que la jeune Lalie Sandral (PSP), forte de résultats remarquables les deux dernières saisons, puisse bénéficier d'un soutien, et ce même si elle n'est pas dans le projet de détection régional.

Intercomités

Accord pour engager deux équipes garçons et filles. Il est précisé que le Comité souhaite que les parents, le club participent également aux frais de cette compétition, pour un tiers chacun respectivement (Comité compris).

Eurominichamps

Ils auront lieu en août 2020 à Schitilgheim. La Commission Technique souhaite proposer à ces jeunes méritant de participer à cette compétition et pourquoi pas envisager un déplacement commun. Il est acté que le Comité ne participera pas à cette compétition financièrement. Par contre, il est possible de détacher Alain.

Grand Prix du Conseil Départemental

Il est proposé un système de préinscription et non plus la sélection. Le Comité salue la très bonne organisation de celui-ci. Il espérait naturellement une fréquentation un peu plus importante, mais la date tardive retenue a peut-être découragé certains et certaines.

Présence et rôle des élus du CD sur les compétitions départementales

Patrice regrette la faible implication des élus du Comité Départemental lors des Championnats du Tarn ou du Grand Prix du Conseil Départemental pour aider à la remise des prix en fin de compétition. Il faudra ainsi s'organiser différemment la saison prochaine et anticiper le recensement d'élus du Comité Départemental disponibles et volontaires pour effectuer ces remises de prix.

8 - Dossier partenariat

Patrice, Jean Pierre et Eric ont finalisé le dossier. Un exemplaire sera donné à Alain pour corriger et/ou modifier le contenu antérieur.

Il est exprimé une demande d'aide quelle qu'elle soit auprès de tous les membres du Comité afin de pouvoir obtenir un maximum de sponsors.

Eric est ainsi en charge d'animer cette Commission et mobiliser les élus pour aller rencontrer les partenaires potentiels.

L'objectif de l'année prochaine est d'arriver à un nombre croissant de partenaires.

9 – Prochaine Olympiade

Un tour de Bureau est demandé par Patrice afin de connaître la situation dans la continuité ou arrêt des élus présents au Bureau. Après ce tour de table, il est préconisé de motiver les personnes de connaissance de chacun d'entre nous afin de pouvoir proposer des volontaires à l'Assemblée Générale électorale de 2020.

Mathieu MOREAU ne se représentera pas, mais continuera à s'occuper des regroupements féminins.

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU A DEFINIR A LA RENTREE AVANT
NOTRE ASSEMBLEE GENERALE**